

**Formulaire de demande de réalisation ou de modification
 au réseau public de distribution de gaz géré par Gedia pour un
 raccordement groupé (collectifs)
 Installation de consommation collective ou
 viabilisation de zone**

Résumé

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à remplir dans le cadre d'une demande de raccordement d'installations de consommation sur le réseau public de distribution géré par le Distributeur Gedia pour un ensemble immobilier collectif, lotissement habitation et/ou tertiaire, Z.A., Z.I., Z.A.C.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur Gedia d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Version	Date de la version	Nature de la modification
V1	01/03/2016	Création du document
V2	17/08/2018	Mise à jour adresse site internet
V3	21/10/2019	Mise à jour RGPD

Réf : Formulaire demande raccordement consommateur GAZ groupé	Date de création : 01.03.2016	 <p>Chaque jour, l'énergie</p>
	Date de modification : 21.10.2019	
	Version : 3	

DEMANDE DE RÉALISATION OU DE MODIFICATION D'UN RACCORDEMENT GROUPÉ AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION DE GAZ

Fiches de collecte de renseignements pour un ensemble immobilier collectif, lotissement habitation et tertiaire, Z.A., Z.A.C., Z.I.

Pour nous permettre d'établir une proposition technique et financière pour votre raccordement gaz, nous vous remercions de nous retourner la ou les fiches correspondantes à votre projet dûment complétée(s) (*éventuellement avec l'aide de votre installateur ou de votre bureau d'études*), **accompagnée(s) obligatoirement des pièces suivantes :**

- du plan permettant la localisation de votre parcelle** (par exemple plan cadastral disponible sur www.cadastre.gouv.fr ou fourni lors de votre demande d'autorisation d'urbanisme)
- du plan de masse concernant votre projet** (au format DWG si plan informatique)
- copie de l'autorisation d'urbanisme accordée (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...)** si votre projet y est soumis.
- plan détaillé des niveaux** (dans le cas d'une viabilisation avec branchement privé)

à l'adresse suivante :

Gedia
7 rue des Fontaines
28109 DREUX CEDEX

Email : branchements@gedia-dreux.com

Tél : 02 37 65 00 00

La première étude n'est pas facturée, tout devis supplémentaire (modification du nombre de points de fourniture, de l'emplacement du coffret, etc ...) demandé sur le même objet et dans un délai de 1 an est facturé selon les modalités du catalogue de prestations Gedia (catalogue disponible sur le site www.gedia-reseaux.com).

IDENTIFICATION DU PROJET

Nom du projet immobilier :	
Localisation du projet	Adresse : Code Postal : Commune :
Type de travaux demandés	<input type="checkbox"/> viabilisation lotissement d'habitation <i>(pages 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 11 à compléter)</i> <input type="checkbox"/> viabilisation zone <i>(pages 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 12 à compléter)</i> Préciser : <input type="checkbox"/> zone d'activité (ZA) <input type="checkbox"/> zone d'activité concertée (ZAC) <input type="checkbox"/> zone industrielle (ZI) <input type="checkbox"/> raccordement immeuble tertiaire ou industriel <i>(pages 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10 à remplir)</i> <div style="text-align: center;"> L'immeuble est situé dans une : ZA <input type="checkbox"/> ZAC <input type="checkbox"/> ZI <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> Nom du secteur d'aménagement :Nombre de bâtiments : </div> <input type="checkbox"/> raccordement immeuble résidentiel ou mixte <i>(pages 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 10 à compléter)</i> <div style="text-align: center;"> L'immeuble est situé dans un lotissement : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> Nom du lotissement :Nombre de bâtiments : </div>
Nature des travaux demandés	<input type="checkbox"/> pose de réseau sans branchement <input type="checkbox"/> pose de réseau avec coffrets de branchement pour des particuliers en limite de parcelle <input type="checkbox"/> pose de réseau avec coffrets de branchement d'immeuble
Pour ce projet, je suis :	<input type="checkbox"/> aménageur de la zone <input type="checkbox"/> constructeur (si oui, préciser les parcelles)

Nota : une convention de raccordement sera établie pour les projets de viabilisation ou d'aménagement

PRESTATAIRES DU MAITRE D'OUVRAGE

Architecte	Raison Sociale : Nom de l'interlocuteur : Fonction : Adresse : Commune : E- Code postal : Tél : Tél Portable : Fax : mail :
Bureau d'Etudes	Raison Sociale : Nom de l'interlocuteur : Fonction : Adresse : Commune : E- Code postal : Tél : Tél Portable : Fax : mail :
Installateur	Raison Sociale : Nom de l'interlocuteur : Fonction : Adresse : Commune : E- Code postal : Tél : Tél Portable : Fax : mail :
Constructeur	Raison Sociale : Nom de l'interlocuteur : Fonction : Adresse : Commune : E- Code postal : Tél : Tél Portable : Fax : mail :
Autres Prestataires	Raison Sociale : Nom de l'interlocuteur : Fonction : Adresse : Commune : E- Code postal : Tél : Tél Portable : Fax : mail :

INFORMATION SUR L'AUTORISATION D'URBANISME

OUI, ce projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc.*)

Si oui : Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

Date de dépôt de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme

NON, ce projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LE RACCORDEMENT DES IMMEUBLES

CHOIX DU MODE DE DISTRIBUTION

(Information obligatoire si viabilisation avec colonnes et dérivations)

Aménagements dédiés aux installations de branchement intérieures (distribution conduites montante et conduite d'immeuble)

Dans le cadre de la réglementation existante (en particulier l'arrêté du 2 août 1977 modifié, l'arrêté du 31 janvier 1986 et la norme NF DTU 61.1), le maître d'ouvrage s'engage à mettre à disposition du gestionnaire du réseau de distribution la solution de distribution suivante* :

- Gaine de colonne (espace clos et ouvrant en face avant, aménagé **à l'intérieur** des bâtiments dans les parties communes) et accessible. Cette solution exclue les gaines de colonne implantées sur coursives, mêmes abritées.

- Local technique (local clos et ouvrant vers l'extérieur de celui-ci, ménagé dans les parties communes lors de la construction des bâtiments) et accessible.

L'emplacement de la gaine technique ou du local technique devra être identifié obligatoirement dans le plan détaillé des niveaux.

Pour rappel, un dossier de branchement inclus le calcul des conduites et soumis la validation de la distribution intérieure devra être transmis au Services Technique Gaz Gedia dès le début des travaux.

Attention : l'étude technique ne pourra être réalisée que si toutes ces informations sont renseignées

* Cocher obligatoirement une case

Fiche pour la DESSERTE HORIZONTALE DE LOTISSEMENTS RESIDENTIELS

NOM DE L'OPERATION :	Nombre de maisons 3 usages Gaz : Coffret sur socle : Coffret encastrés :
-----------------------------	--

LOTS A USAGE RESIDENTIEL :

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance* (kW)	Type de chauffage (gaz ou autre)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance * (kw)	Type de chauffage (gaz ou autre)
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
S. Généraux				

Nota : Pour les parcelles d'une superficie > à 2000 m², une étude particulière est à mener avec Gedia afin de déterminer les puissances de raccordement des points de livraison.

Nom et qualité du signataire de la présente demande de raccordement :	
.....	
.....	
Date de la demande :	Le demandeur du raccordement :
Cachet (pour une société) :	Nom et Prénom :
	Signature :

La collecte et l'utilisation des données transmises -via cette fiche de renseignement- ont pour finalité de nous permettre :

- de traiter votre demande d'étude de faisabilité ou d'étude de raccordement le cas échéant,
- de traiter votre demande de raccordement au réseau public de distribution,
- de réaliser les travaux nécessaires qui s'y rapportent.

Les traitements réalisés sont nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles (ou du contrat), prises à votre demande (article 6 §1b RGPD).

Sur la base des éléments transmis, Gedia vous retournera les résultats de l'étude de faisabilité ou de l'étude de raccordement si demandés, et établira une proposition de raccordement.

Les éléments transmis sont conservés 5 ans à compter de la réception des travaux.

Pour plus d'informations sur la façon dont nous traitons vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre Politique relative aux données personnelles sur notre site internet : www.gedia-reseaux.com/politique-de-confidentialite

ANNEXE 1

Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire	
Pièce	Est-elle obligatoire
Formulaire	Oui
Plan de localisation de la parcelle	Oui
Plan de masse	Oui
Autorisation d'urbanisme accordée	Oui, si le projet y est soumis
Plan détaillé des niveaux	Oui, si immeuble
Mandat et/ou autorisation ¹	Oui, si appel à un tiers habilité

¹ Un demandeur de raccordement peut, s'il le souhaite, habiliter un tiers à assurer le suivi et/ou la prise en charge de la partie « raccordement au réseau de distribution publique d'électricité » de son projet. Pour cela, il doit formaliser cette habilitation par un document écrit :

- une autorisation, qui permet au tiers de disposer des informations relatives au projet de raccordement
- un mandat spécial de représentation, qui permet au tiers de se substituer au demandeur de raccordement comme interlocuteur de Gedia dans le déroulement du projet de raccordement.